MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

L'ÉTAT

DOSSIER

du groupe "Les lutteurs"

de Y. Lambeaux

I. G. 3721 -

N° 5005.

NUMÉRO D'ORDRE	DATE DE LA PIÈCE	ANALYSE

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE.

DIRECTION
DES
Beaux-Arts.

N° 30872

N. B. — *Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.*

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 16 Février 1903.

ENTRÉE ET EXPÉDITION
21 2 1903

5005/1

Messieurs.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. Jef Lambeaux s'est adressé à mon Département à l'effet d'obtenir qu'une de ses œuvres importantes soit acquise pour le Musée moderne où il est, pense-t-il, insuffisamment représenté.

Je vous prie de bien vouloir examiner à ce point de vue son groupe Les Lutteurs, dont il existe un exemplaire en marbre chez M. Verbeke, ancien sénateur à Gand. M. Lambeaux serait disposé à céder à l'Etat cette œuvre exécutée en bronze.

Le moulage en plâtre se trouve en ce moment dans l'atelier de l'artiste, rue du Tyrol, à St Gilles. Veuillez avoir l'obligeance de vous mettre en rapport avec lui afin de juger l'œuvre dans les conditions qui vous paraîtront les meilleures.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre,

A la Commission Directrice des Musées royaux
de Peinture et de Sculpture.

9083. — P. W. — Bon 89.5.

500 5/2

26 Fev. 1903

J. Lambeaux

A M. le Ministre de l'Int.

V

Nous avons l'honneur de Vous faire connaître qu'à la suite de votre dépêche du 16 Ct. (B.A. No. 30872) nous invitant à examiner — en vue de son acquisition éventuelle pour les collections de l'État — un groupe de M. Jef Lambeaux intitulé les Lutteurs — ~~dont il~~

Messieurs le ministre [illegible]
où vous signaler les
principales observations
auxquelles a donné
aujourd'hui lieu — ~~Il~~
est été proposé
de l'acquisition ~~[illegible]~~
~~[illegible]~~ pour les collections
du Musée l'œuvre
de l'artiste en
exemplaire unique

& le vote qui suivit ~~suivant~~
de l'avis général il

or il résulte de votre dépêche précitée
~~nous~~ que M. ~~le~~
~~[illegible]~~ Verbeke
ancien sénateur
à Gand possède déjà
un exemplaire du
Modèle

~~existe ailleurs~~
~~ailleurs existe un exemplaire~~
~~le Modèle~~ — Notre
collègue s'est transporté
à l'atelier de l'artiste
et a émis par 7
~~voix~~ voix contre 3 ~~[illegible]~~
avis favorable à l'ac-
quisition proposée.

Un Membre empê-
-ché d'assister à la
réunion a déclaré par
lettre, qu'il est hostile
pour l'admission du
groupe [illegible] —

Nous croyons utile

~~de la~~ du groupe
~~le cult~~ des Lutteurs
D' ~~autre part~~ [illegible]
~~exprimé~~ que

D'autre part x ~~il~~
~~est à craindre que~~
celui-ci à cause
de ses dimensions
énormes x — n'aurait
pas à plusieurs
l'effet désiré dans
la salle de sculpture
dont il [illegible] un
des plus compromett-
gravement l'harmo-
nie architecturale

x Certains
~~[illegible]~~ de mes collègues
ont exprimé la crainte
que

x conçues
~~et qui~~ semble-t-il
pour le plein air

II

— De la question posée subsidiairement de savoir s'il ne serait pas préférable de substituer à la question du nom par des lettres celle d'un groupe ~~[illegible]~~ exécuté par l'artiste & représentant. Une femme se débattant contre un Faune, l'ensemble a été repoussé par ~~5 [illegible]~~ 5 voix contre 5 [illegible]

récemment

Il faut encore obser-
ver à ~~[illegible]~~ propos
de ce dernier ouvrage
- que le sujet
de la Musique spéciale
dont il est traité -
- quelque soit d'ailleurs
le talent incontestable
que l'artiste y sut
déployer - ne per-
mettait pas sans inconvénients graves
son Exposition dans
un Musée public
de l'État —

A M. Madamheau

Prévoyant l'éventualité
où Votre [illegible] [illegible]
serait désiré [illegible] Duval
— mieux vaut afin
d'éviter de perdre du temps
tout superflu de ne pas
l'envoyer présentement
au Palais du [illegible]

Ceci en réponse à
Votre Communication
verbal de tantôt

5005/4

"

Les Lutteurs

"

de J. Lambeaux

Ce groupe, malgré la lettre
reçue du 29 1/1904, a été
déposé au Palais des Beaux-
arts, le 7 mai 1904

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE.

DIRECTION
DES
Beaux-Arts.

N° 31036.

N. B. — *Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.*

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 11 mars 1904.

Très urgent

ENTRÉE ET ENREGISTRÉE
le 12 mars 1904
Sous le n° 5005 /5

Messieurs,

M. Lambeaux vient de m'annoncer qu'il a fait la remise, aux musées royaux de peinture et de sculpture, du groupe en bronze "Les Lutteurs" qui lui a été commandé pour compte de l'Etat.

Par la même occasion, l'artiste demande de pouvoir faire figurer son oeuvre à l'exposition internationale qui s'ouvrira à Dussuldorf du Ier. mai au 31 octobre prochain.

Je vous saurais gré de vouloir bien me faire cannaître si, de l'avis de votre commission, rien ne s'oppose à ce qu'il soit donné suite à cette demande.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

Wm Modhuys

5980. — P. W — Bon 60-2.

A la commission directrice des musées royaux de peinture et de sculpture.

15/3 15

A M. le Ministre des
B. A.

M. le Ministre

J'ai l'honneur
de vous faire connaître
en réponse à votre dépêche
du 11 c.t (Arts B.A.
N° 31036) que
rien ne s'oppose à ce
avis à ce qu'il
soit donné suite
à la demande présen-
tée par M. Lamboeuf
aux fins de pouvoir
faire figurer à l'expo-
sition internationale
de Dusseldorf le

5005/6

Proposer au Bureau
les Lettres [illegible]
[illegible] de l'État

[illegible]

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE.

DIRECTION
DES
Beaux-Arts.

N° 30872

N. B. — *Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.*

~~2~~ ANNEXE. 1
SOMMAIRE.

Bruxelles, le 19 mars 1904.

Urgent

5005/7

Monsieur,

Comme suite à ma dépêche du 5 de ce mois, j'ai l'honneur de vous faire connaître que vous êtes autorisé à disposer, en vue de l'exposition de Dusseldorf, de votre groupe en bronze "Les lutteurs" acquis pour compte de l'Etat.

Il est entendu que l'oeuvre sera assurée, par vos soins, contre tous risques, tant au cours de l'expédition et de la réexpédition que pendant la durée de l'exposition.

Il conviendra de me faire connaître les mesures que vous prendrez à cette fin.

Afin de me permettre de liquider le solde de la somme due du chef de l'exécution du groupe, vous voudrez bien me renvoyer, munies de votre signature, les deux déclarations de paiement ci annexées.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le ministre,

[signature]

Retiré le groupe en question
Ce 7 avril 1904
J. Lambeaux

A monsieur J. Lambeaux,
statuaire,
104, rue du Tyrol, Bruxelles.

5080. — P. W — Bon 60-2.

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE

Administration
des Beaux-Arts

5005/8 Bruxelles, le 16 - 11 1905

Cher Monsieur Van Mons,

Est-ce que M. J. Lambeaux a remis, aux Musées, son groupe "les Lutteurs", qu'il a été autorisé à exposer à Düsseldorf?

Bien à vous.

13774. P. W. — Bon 164-5.

55, Rue Caponillet

5005/10

Le 8 Octobre –

Cher Monsieur

J'ai le plaisir de vous annoncer que les oeuvres belges exposées à Barcelone seront très prochainement à Bruxelles et que le groupe de Lambeaux me sera remis par la Maison Ziegler –

Merci, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Votre dévoué

Louis Gendebien –

Lambeaux

514 Les Lutteurs

bronze. h. 2,37.

signé, daté J. F. Lambeaux van Antwerpen
1896.

acquis par l'État en 1904

---

27 Sept 1921

Lettre B.-Arts
nov 1910

J Destrée fait connaît qu'il a
confié en dépôt à Brux. les
Lutteurs.

5005/9

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE

Bruxelles, le 22.1 1907

MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE & DE SCULPTURE DE BELGIQUE
ENTRÉE & ENREGISTRÉE
le 23 JANV 1907
Sous le N° 5005

Prière à Monsieur P. Forgeur de me dire si le groupe en bronze de Lambeaux "les Lutteurs" a été réintégré dans les collections du Palais des beaux-Arts.

Avec mes remerciements une poignée de main

J. Van Bree

15390. — P. W. — Bon 192.1.

1921.

13.7^e 21

P.S.

La ville de Bruxelles accepte les Lutteurs - Avez-vous pris des dispositions ou faut-il que des inst^ons vous soient données ?

(s) Vandelinden

5005 / 11

16 septembre 1921

Cher ami

En ce qui concerne les Lutteurs de Jef Lambeau il faudrait en aviser officiellement la Commission, nous ignorons tout de cet e affaire.

Tout dévoué.

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS

Indicateur N° 1910

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE

Bruxelles, le 24 septembre 1921.

5005/12

Monsieur le Conservateur en Chef,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai confié, en dépôt, à la ville de Bruxelles, le groupe de J. Lambeau : Les Lutteurs, qui appartient aux collections de l'Etat. M. le Bourgmestre Max est avisé de ma décision.

Le Ministre,

Destrée

1921. — Mod. 110. — A. Gilles.

A Monsieur le Conservateur en Chef
du Musée royal des BEAUX-ARTS.

Mesures :
largeur 150 cm.
profondeur 134
hauteur 240.

D.5005

I 3721

Jef Lambeaux

"Les Lutteurs"

dépôt à la ville de Bruxelles

avril 1934